

Cours « réglage Breguet »

Formation en horlogerie

CIP-681-015-21/1

Cours garanti	Ce cours aura lieu dans tous les cas
Lieu	Espace D.E.F.I. – Ch. des Lovières 18, 2720 Tramelan
Durée	40 périodes (30 heures) (y.c. l'évaluation finale)
Dates	Du 14.06.2021 au 03.07.2021
Horaire	Les lundis, 14.06. : 21.06.; 28.06.2021 de 17h30 à 21h30 Les jeudis, 17.06. : 24.06.; 01.07.2021 de 17h30 à 21h30 Les samedis, 26.06. ; 03.07.2021 de 08h00 à 12h00
Animation	Madame Sonia Brunod, formatrice d'adultes
Public cible	Toute personne ayant une activité dans le secteur pratique de l'horlogerie et souhaitant se spécialiser dans le domaine du réglage sur spiral Breguet.
Prérequis	Etre en possession soit d'une AFP d'Opérateur en horlogerie « option achevage-réglage », soit d'un CFC d'horloger ou pouvoir justifier d'une expérience équivalente au niveau de ces certificats.
Objectifs	Objectifs pédagogiques généraux Au terme de cette formation, les participants seront capables de : ▮ distinguer les différents genres de réglage ▮ expliquer et exécuter un réglage « BREGUET » Objectifs pédagogiques spécifiques Au terme de cette formation, les participants seront capables de : ▮ choisir l'outillage approprié en fonction de la spécificité du réglage prévu ▮ connaître les règles de la coupe au centre afin de positionner le point d'attache correctement ▮ effectuer avec méthode la montée et le pliage de la courbe terminale ▮ retoucher un spiral pour améliorer la marche de la montre ▮ exécuter la retouche dynamique
Contenu	Les participants bénéficieront d'une formation alliant pratique et théorie sur le spiral Breguet.
Contrôle des compétences	Sous forme d'une évaluation en fin de formation permettant de vérifier si les objectifs sont atteints ou non-atteints.

Reconnaissance	Une attestation CIP de suivi de cours sera délivrée aux participant-s qui pourront justifier d'un taux de fréquentation de cours de 80% minimum. Elle spécifiera également si les objectifs de formation ont été atteints.
Prix	CHF 1'500.- en un versement à la confirmation de l'inscription
Renseignements	CIP-CFCH Ch. des Lovières 18 2720 Tramelan T 032 486 07 49 cip-cfch@cip-tramelan.ch
Nombre de participants	Maximum 8 (les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée)
Délai d'inscription	04.06.2021
Inscription	Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée aux participants après le délai d'inscription.

Cours « réglage Breguet » Formation en horlogerie

CIP-681-015-21/1

À remplir en caractères d'imprimerie, SVP

☐ M. **Nom**
☐ Mme

Prénom

Rue et N°

Date de naissance

NPA et Localité

Tél. privé

Adresse courriel

Tél. professionnel

Employeur (adresse complète)

Activité professionnelle

Langue maternelle

**Prix CHF 1 500.- en un versement à la
confirmation de l'inscription**

Facture à envoyer à

☐ moi-même ☐ mon employeur

☐ **Cochez la case pour suivre l'actualité de
nos formations au moyen de notre
newsletter « CIP Formation » !**

Conditions d'annulation

1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucuns frais.
3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - 3.1 Lorsque l'annulation nous parvient plus de 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.
 - 3.2 Lorsque l'annulation nous parvient dans les 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - 3.3 Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.

4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Par ma signature, j'accepte les conditions générales disponibles sur le site internet ainsi que les conditions spécifiques de cette formation.

Lieu et date :

Signature :